

Plan d'opération à moyen terme pour la République Islamique de Mauritanie

Avril, 2025

Principe Directeur	Promotion du développement socio-économique et de la stabilisation régionale
--------------------	--

Domaine prioritaire 1	Développement des secteurs de l’ agriculture et de la pêche et renforcement des infrastructures industrielles													
Objectif spécifique Promotion de l'accroissement économique à travers le développement des secteurs de l'agriculture et de la pêche ainsi que le renforcement de leurs infrastructures	[Situation actuelle et défis] Bien que le secteur de la pêche en Mauritanie, l'une des industries majeures du pays, se soit développé avec l'appui des aides japonaises, il reste de nombreux défis à relever, tels que le renforcement des infrastructures, pour une utilisation durable des ressources halieutiques et le renforcement de leur exportation. Par ailleurs, les secteurs de l'agriculture et de l'élevage restent en voie de développement malgré leur potentiel élevé et nécessitent l'aménagement d'équipements et le renforcement des infrastructures.					[Principes pour atteindre l'objectif spécifique] En vue du développement des secteurs de l'agriculture et de la pêche, le Japon mettra en oeuvre des projets tels que la fourniture d'un navire de recherche halieutique et des équipements agricoles. Il contribuera également à l'accroissement économique de la Mauritanie ainsi qu'à la création d'emplois, en renforçant les ressources humaines et la bonne gouvernance et en fournissant des conseils politiques à travers l'envoi de conseillers et experts.								
	Nom du programme de coopération	Projets				Modalité	Période d'exécution					Montant de l'aide (100 millions de yen)	SDGs	Remarques
						Avant AFJ2024	AFJ2025	AFJ2026	AFJ2027	AFJ2028	AFJ2029			
	Promotion de l'accroissement économique à travers le développement des secteurs de l'agriculture et de la pêche ainsi que le renforcement de leurs infrastructures	Projet de construction d'un navire de recherche halieutique				GA						28.75	14	
		Formation pays tiers : renforcement des capacités en inspection et contrôle sanitaire de la qualité des produits de la pêche				TTR							8, 12, 14	
		Formation pays tiers : renforcement des capacités en inspection et contrôle sanitaire de la qualité des produits de la pêche				TTR							8, 12, 14	
		Projet d'Amélioration des Installations du Centre de Qualification et de Formation aux Métiers de la Pêche (COFMP)				GA						19.15	5, 8	
		Programme du développement économique et social (équipements agricoles)				GA						6.00	1, 2, 6, 13	
		Conseiller pour le renforcement des capacités dans le secteur vétérinaire et de l'élevage				EXP							2, 8	
		Expert pour le Ministère de l'Agriculture				EXP							8, 12	
		Développement d'une chaine de valeur durable pour l'élevage				CTR							8, 12	
		Promotion d'une agriculture orientée vers le marché – l'approche SHEP – pour l'Afrique francophone (Administrateur/trice)				CTR							8, 12	
		Programme de co-crédation des connaissances (KCCP) (pêche)				TR							8, 12, 14	
Projet de promotion des techniques de transformation des produits de pêche à Blawakh				TCMAFF							12,4			

Domaine prioritaire 2	Amélioration de l'accès aux services sociaux de base															
Objectif spécifique Aménagement des infrastructures sociales dans les zones rurales, en particulier pour les couches vulnérables	[Situation actuelle et défis] Figurant parmi l' un des pays les moins avancés dans le monde, la Mauritanie souffre de plusieurs défis tels que le déficit chronique en denrées alimentaires et l'insuffisance des services sociaux de base. Il est nécessaire de renforcer les infrastructures des services sociaux de base, y compris la santé et l'éducation, en particulier pour les couches à faible revenu et vulnérables et dans les zones rurales et isolées.					[Principe pour atteindre l'objectif spécifique] Le Japon contribuera à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base à travers la mise en œuvre du soutien multidimensionnel tel que l'aménagement social de base, y compris la santé, l'éducation et la sécurité alimentaire, envers particulièrement les couches à faible revenu et vulnérables dans les zones rurales.										
	Nom du programme de coopération	Projets				Modalité	Période d'exécution						Montant de l'aide (100 millions de yen)	SDGs	Remarques	
						Avant AFJ2024	AFJ2025	AFJ2026	AFJ2027	AFJ2028	AFJ2029					
	Aménagement des infrastructures sociales dans les zones rurales, en particulier pour les couches vulnérables	Conseiller pour la promotion de l'Aide Publique au Développement	EXP					-	-	-	-	-	-		1, 3, 4	
		Renforcement des capacités techniques en maintenance des équipements biomédicaux en faveurs des pays francophones d'Afrique phase 4 (Sénégal)	TTR	-								-	-		3, 8	
		Programme d'assistance alimentaire	GA				-	-	-	-	-	-	6, 00	1, 2		
		Programme de co-crédation des connaissances(KCCP) (développement urbain, agriculture, santé)	TR				-	-	-	-	-	-		2, 3, 4, 11		
		Programme de formation pour les jeunes leaders (santé)	TR			-	-	-	-	-	-	-		3		
		Programme de l'aide non-remboursable pour les projets locaux dans le domaine de la santé	APL				-	-	-	-	-	-		1, 3		
		Programme de l'aide non-remboursable pour les projets locaux dans le domaine de l'éducation	APL				-	-	-	-	-	-		1, 4		
		Programme de l'aide non-remboursable pour les projets locaux dans le domaine de l'hydraulique	APL			-	-	-	-	-	-	-		1, 8		
Initiative ABE (Initiative d'éducation dans le secteur des affaires en faveur des jeunes Africains)	TR				-	-	-	-	-	-		4, 8				

Domaine prioritaire 3	Contribution à la paix et à la stabilité														
Objectif spécifique Renforcement des capacités des autorités gouvernementales mauritaniennes en charge de la lutte contre le terrorisme et de l'aide aux réfugiés	[Situation actuelle et défis] Ces dernières années, les risques d'insécurité tels que le terrorisme, le trafic illicite d'armes et de drogues ou les crimes organisés se propagent dans la région du Sahel dont figure la Mauritanie. Notamment, l'afflux de l'extrémismes violents depuis les pays voisins, la prévention de crimes organisés et la gestion d'un nombre accroissant de réfugiés sont les défis urgents.					[Principe pour atteindre l'objectif spécifique] Par l'intermédiaire d'organisations internationales, le Japon mettra en œuvre l'aide à un nombre accroissant de réfugiés près de la frontière avec le Mali. Il contribuera également à la prévention de la propagation de l'extrémisme violent ainsi qu'au renforcement de la paix et de la stabilité en Mauritanie et dans la région du Sahel, à travers le développement des ressources humaines.									
	Nom du programme de coopération	Projets				Modalité	Période d'exécution					Montant de l'aide (100 millions de yen)	SDGs	Remarques	
	Renforcement des capacités des autorités gouvernementales mauritaniennes en charge de la lutte contre le terrorisme et de l'aide aux réfugiés	Projet de consolidation de la paix et de la stabilité à travers le renforcement des ressources humaines de l'administration locale dans les pays du sahel (PCSRA)				TCDP	Avant AFJ2024	AFJ2025	AFJ2026	AFJ2027	AFJ2028	AFJ2029		16	
		Projet de renforcement du système électrique régional du Pool énergétique d'Afrique de l'Ouest (Benin)				CTR								7	
		Projet de Formation Professionnelle et Technique au Niveau des Pays Africains, Phase 5 (Sénégal)				TTR								8	
		Renforcement des capacités de la coordination contre les crimes financiers transnationaux (Nigeria)				TTR								16	
		Programme de formation pour les jeunes leaders (gouvernance)				TR								16	
		Programme de co-crédation des connaissances (KCCP) (gouvernance, formation professionnelle)				TR								16	

Légende: [TCDP] = Coopération technique pour la planification du développement, [EXP] = Expert, [CTR] = Formation axée au pays, [TR] = Formation sur les sujets spécifiques / Programme de formation pour les jeunes leaders / Formation de longue durée, [TTR] = Formation au pays tiers, [GA] = Don non-remboursable, [APL] = Programme de l'aide non-remboursable pour les projets locaux, [TCMAFF] = Coopération technique par le Ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche, Ligne continue [-----] = Période d'exécution, Lign pointillée [- - - -] = Période temporaire d'exécution, [AFJ] = année fiscale japonaise